

Foire aux questions – Master TLTE, Sorbonne Université



Les candidat.es sont invité.es à utiliser en complément le site internet du master TLTE :

<https://tlte.paris-sorbonne.fr/>

Les informations générales concernant le master TLTE et ses trois parcours sont aussi disponibles par ce lien : <https://formations-lettres.sorbonne-universite.fr/fr/index/master-XB/sciences-humaines-et-sociales-SHS.html>

Vous pouvez accéder à la plaquette d'information du master par le lien suivant : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/wp-content/uploads/2025/01/Maquette-new-TLTE-.pdf>

Vidéo de présentation générale du master TLTE



Plateforme Mon Master – Processus de sélection et d'admission

1°) Quelles sont les pièces demandées et quels sont les critères de sélection ?

Dans l'essentiel des cas, le dépôt des candidatures se fait sur la **plateforme Mon Master**. Vous devez déposer un certain nombre de pièces obligatoires (CV, lettre de motivation, relevés de notes, etc.). Nous sélectionnons sur examen du dossier de candidature avec les pièces justificatives. **Nous n'organisons pas d'audition pour la sélection finale.**

Principaux critères de sélection :

- le(la) candidat(e) est évalué(e) sur sa capacité à démontrer sa motivation et mettre en avant la cohérence entre sa formation initiale et la formation TLTE ; la clarté de l'expression du projet de recherche / professionnel (**la lettre de motivation est la pièce centrale dans la sélection !**) ; la bonne maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères. La cohérence et la solidité du projet professionnel sont fondamentales.

Pour rappel : chaque parcours de Master 1 dispose de 14 places ! Le processus de sélection est *de facto* difficile, il faut que le dossier de candidature se distingue avec un projet professionnel clair et incisif.

2°) Quel est le calendrier à respecter ?

Il s'agit de respecter le calendrier général fixé par la plateforme Mon Master (pour les formations en alternance).

Vous devez le plus tôt possible commencer vos recherches et vos candidatures auprès des entreprises pour décrocher une alternance !

Pour les candidat.es classé.s, il se peut que vous puissiez solliciter l'aide des CFA et nous relayons par ailleurs les offres qui nous parviennent directement.

3°) Quelle est la procédure en cas de classement favorable après la 1^{ère} phase de sélection ?

La notification de classement intervient suivant le calendrier de la plateforme (pour l'année 2025 c'était le 2 mai).

A partir de cette date, vous êtes **classé.e officiellement et placé.e en recherche de contrat**, en vue d'une proposition d'admission définitive.

L'admission définitive est conditionnée au fait de trouver une entreprise prête à vous accueillir pour une alternance. En cas de réponse favorable d'une entreprise : vous devez notifier immédiatement les responsables du master !

Attention : le contrat d'apprentissage doit durer 24 mois ! Pour couvrir les 2 années du master.

Vous devez **déposer sur la plateforme Mon Master un document** qui atteste de l'obtention d'une alternance, qui peut prendre **deux formes** :

- soit une promesse d'embauche faite par l'entreprise (avec signature et tampon de l'entreprise) en format pdf.
- soit une attestation d'engagement qui est établi entre le CFA et l'entreprise.

Vous avez **jusqu'à mi-juin** pour déposer ce document (et vous devrez le faire pour chaque formation si vous candidatez à plusieurs formations après un classement favorable), il ne faut donc pas tarder !

Ce document est validé à la fois par les services de la plateforme et par la commission de recrutement. **AUCUN autre document ne sera validé !** (même un simple mail de confirmation de candidature ne suffit pas !).

4°) Que se passe-t-il une fois la promesse d'embauche déposée ?

Une fois que cette pièce est validée, vous recevez sous 24h une notification de la plateforme avec une proposition définitive d'admission.

Attention vous devez valider la proposition ! Et ce dans un délai très court de quelques jours !!

Vous êtes alors intégré.e dans les effectifs du parcours choisi et vous pourrez procéder à votre inscription administrative et pédagogique.

Votre **rang de classement** est garanti jusqu'à l'ouverture de la phase complémentaire mi-juin. Après cette date, vous pourrez toujours être en recherche de contrat mais le classement commencera à remonter.

Les **informations** relatives à la plateforme et le calendrier sont disponibles ici : <https://information.monmaster.gouv.fr/admission-en-alternance/>

5°) Que se passe-t-il pendant la phase complémentaire ?

Après la fin de la phase principale, les étudiant.es qui ont déposé la promesse d'embauche reçoivent une proposition d'admission définitive. C'est à ce moment-là que l'on a une première idée du nombre de places encore disponibles.

Il ne faut pas lâcher ou abandonner la recherche d'une alternance ! Votre rang de classement peut remonter rapidement après le dépôt d'une promesse. Si toutes les places d'un parcours sont prises et que vous déposez une promesse d'embauche, vous êtes placé.e en **liste d'attente** sur la plateforme – en cas de désistement d'un autre candidat. N'hésitez pas à contacter les responsables du master à ce moment-là.

6°) Est-ce que je peux candidater dans plusieurs parcours du master TLTE ?

Sur la plateforme Mon Master, chacun des trois parcours est présent sur la plateforme. **Vous pouvez donc postuler dans plusieurs parcours** (**mais attention** : bien indiquer dans la lettre de motivation si vous privilégiez l'un ou l'autre des parcours).

7°) Est-ce que je peux intégrer le master TLTE à partir du M2 ?

En cas de M1 validé, vous pouvez candidater directement en deuxième année dans l'un des trois parcours. La candidature doit expliciter votre motivation et la cohérence de votre projet pédagogique et professionnel.

La procédure est différente via la plateforme de Sorbonne Université (e-candidat) : <https://www.sorbonne-universite.fr/formation-et-vie-etudiante/candidater-et-sinscrire/candidature-en-master-1-et-2>

8°) Est-ce que les candidatures extra-communautaires sont possibles ?

Les candidatures extracommunautaires se font par le biais de la plateforme « Études en France ». Lien : <https://www.campusfrance.org/fr/candidature-procedure-etudes-en-france>

Mise en place du contrat d'apprentissage

9°) A qui dois-je m'adresser ?

Votre principal interlocuteur pour la mise en place du contrat est le CFA !

Concernant le CFA de rattachement, les étudiant.es dans le parcours EST sont rattachés au CFA Miromesnil.

Les étudiant.es dans le parcours DSI sont rattachés au CFA AFTRAL.

Les étudiant.es dans le parcours MUM dépendent soit du CFA Miromesnil, soit du CFA de l'AFTRAL qui sont nos deux CFA partenaires. Dans ce cas, merci de : prévenir les responsables du master en amont après avoir engagé des démarches auprès d'une entreprise (et reçu une réponse positive) ; contacter également le plus en amont possible les CFA.

Voir après pour tous les contacts.

10°) Quel est le volume horaire de la formation à indiquer à l'entreprise ?

Pour les parcours EST et MUM : un total de 854 heures (volume horaire étudiant) d'enseignement (tronc commun et parcours spécialisé) et de 162 heures d'activités pédagogiques.

Pour le parcours DSI : un total de 825 heures (volume horaire étudiant) d'enseignement (tronc commun et parcours spécialisé) et de 162 heures d'activités pédagogiques.

11°) Quelle est le nom de la mention et le n° RNCP et le coût total du master ?

Le master TLTE dépend de la **mention nationale TMR** (Transports, Mobilités, Réseaux), est une formation en alternance de niveau 7 (équivalent BAC +5). **Code RNCP : n°RNCP41262.** (France Compétences)

Le **coût total du master TLTE est fixé à 9 500 euros par année.**

L'OPCO Mobilités s'élève à 7 080 euros par année.

n.b. pour toutes les questions financières, l'étudiant.e n'est pas habilité.e à discuter avec l'entreprise → c'est le CFA de rattachement qui discute du coût du master et du reste à charge avec l'entreprise, en lien avec les responsables du master.

12°) Que dire à l'entreprise sur l'organisation de la formation ?

Les CFA disposent de l'essentiel des informations relatives à l'organisation de la formation. Vous pouvez aussi vous référer aux rubriques suivantes de cette fiche.

Lien vers les **calendriers** et les **emplois du temps** : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/emplois-du-temps-du-master-tlte/>. Tout y est détaillé !

Il faut bien préciser à **l'entreprise le rythme global de l'alternance** (1 semaine de cours, 2 semaines d'entreprise – sauf les exceptions prévues et indiquées dans le calendrier). Sont également indiqués les temps réservés (en particulier pour les voyages d'études) et notamment au semestre 4 tous les vendredis sont bloqués pour le mémoire et les séminaires.

Organisation du master TLTE et des trois parcours

13°) Qu'est-ce que le master TLTE ?

Le Master TLTE propose une formation dans le domaine des transports, des mobilités, et de l'aménagement des villes, avec une dimension internationale assumée. Ce parcours transdisciplinaire allie géographie, urbanisme, environnement, gestion, management et droit, en partenariat avec l'École Supérieure des Transports et l'ISTELI.

Le Master TLTE, dont les deux années se déroulent en alternance, s'organise autour d'un **tronc commun** et de **trois parcours spécialisés** :

- le 1er à l'EST entièrement en anglais consacré à la transition écologique dans le secteur des transports
- le 2ème à l'ISTELI consacré à la digitalisation de la supply chain et à l'IA
- le 3ème en Sorbonne consacré aux mondes urbains mobiles.

Lien : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/presentation-du-master/>

14°) Comment s'organise le master TLTE ?

La formation se déroule **en alternance sur deux ans, tout au long de l'année**, avec un rythme (sauf exceptions prévues dans les calendriers) **qui prévoit 1 semaine de cours et 2 semaines en entreprise**. La formation s'organise en 4 semestres donc les 3 premiers conjuguent ce rythme alterné. Le 4ème semestre se déroule essentiellement en entreprise sauf un jour dans la semaine (le vendredi) qui est libéré pour permettre aux étudiant.es d'avancer leur mémoire et d'assister à plusieurs séminaires (séminaires mémoires, masterclass, etc.). Les cours de tronc commun et de spécialité sont généralement répartis tout au long des 3 premiers semestres dont le format peut varier entre CM, travaux tutorés et ateliers (en lien avec un acteur de l'aménagement ou de la logistique par exemple). Les **cours**, sauf exceptions, se déroulent en présentiel. Le tronc commun a lieu quasi-exclusivement à l'Institut de Géographie (191 rue Saint-Jacques, Paris). Les parcours de spécialité sont accueillis dans les locaux du partenaire porteur (soit à l'École Supérieure des Transports, soit dans les sites de l'Isteli ou en Sorbonne et à l'Institut de Géographie).

Lien : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/les-structures-de-la-formation-tlte/>

Lien vers les **emplois du temps** : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/emplois-du-temps-du-master-tlte/>

Lorsque vous discutez avec une entreprise pour la mise en place de votre contrat d'apprentissage, elle peut vous demander directement le calendrier de la formation et la répartition entre temps de cours et temps d'entreprise. Les emplois du temps sont téléchargeables par le lien précédent. Les CFA disposent aussi des calendriers.

15°) Quelles sont les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances ?

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés par **contrôle continu intégral (il n'y a pas de rattrapages, une non-validation d'un semestre après compensation invalide la poursuite du master)**. Les modalités de contrôle continu sont très variées et organisées par chaque intervenant.e (devoir écrit, exposé, dossier de groupe, QCM, mise en situation professionnelle, entretiens, poster...).

Par ailleurs, le 4ème semestre est essentiellement consacré à la réalisation d'un mémoire universitaire, dont la validation est obligatoire pour l'obtention du titre de master.

Le master **TLTE** est une mention rattachée à l'**UFR de Géographie et d'Aménagement** de Sorbonne Université.

Le lieu principal des cours pour le tronc commun et le parcours MUM et pour l'encadrement et le secrétariat : Institut de géographie et d'aménagement – 191 rue Saint Jacques 75005 Paris.

Pour le parcours EST : le lieu principal d'enseignement se fait au 62 rue de Miromesnil 75008 Paris.

Pour le parcours DSI : le lieu principal d'enseignement se fait au 30 Rue de Paradis, 75010 Paris.

16°) Comment s'organise concrètement le master TLTE (maquette et calendriers) ?

Vous pouvez accéder par le lien suivant à la **maquette** du master TLTE pour chacun des trois parcours (avec le détail des cours) : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/structures-de-la-formation-tlte-nouvelle-maquette/>

Vous pouvez accéder par le lien suivant aux **calendriers de la formation** (dont l'organisation de l'année et la répartition entre les semaines de cours et les semaines d'entreprise) : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/emplois-du-temps-du-master-tlte/>

Contacts nécessaires : contacter avec le bon interlocuteur

(Merci de bien prendre connaissance de cette partie pour éviter les erreurs d'adressage et une surcharge dans le traitement des mails)

Responsables du master TLTE

Xavier BERNIER (Professeur des universités, directeur du master) xavier.bernier@sorbonne-universite.fr

Matthieu SCHORUNG (Maître de conférences, co-directeur du master) matthieu.schorung@sorbonne-universite.fr

Pour les questions qui relèvent au master en général, aux candidatures, à des demandes d'information, vous devez contacter le directeur et le co-directeur du master (en les mettant systématiquement en copie dans vos différents mails).

Pour les questions relatives à l'apprentissage ou à l'inscription administrative et pédagogique, nous ne sommes pas les interlocuteurs principaux mais vous pouvez nous mettre en copie si vous le jugez utile.

Adresse de Sorbonne Université : 21 rue de l'École de Médecine, 75006, Paris

Adresse du lieu d'enseignement principal (tronc commun et parcours MUM) : 191 rue Saint-Jacques, 75005, Paris

Contacts administratifs (UFR)

Laurent FERRY (Responsable administratif de l'UFR) 01 44 32 14 34 laurent.ferry@sorbonne-universite.fr

Manuel MONTANANA (Secrétaire pédagogique du master TLTE) manuel.montanana@sorbonne-universite.fr

Merci de ne les contacter que pour les questions relatives à votre inscription administrative et pédagogique !

Ne pas encombrer leurs boîtes mail pour les questions relatives à l'apprentissage ou pour des candidatures.

Contacts relatifs aux CFA

Dans le cas d'un parcours EST

CFA Miromesnil (École Supérieure des Transports)

Contact CFA-Miromesnil - contact@cfa-miromesnil.com

Valérie TUY - valerie.tuy@eno.es.com

(si pertinent) Florence BONNAFOUS – Directrice de l'École Supérieure des Transports –
florence.bonnafo.us@eno.es.com

Adresse du siège du CFA Miromesnil : 28 avenue de Messine – 75008 PARIS

Dans le cas d'un parcours DSI

CFA AFTRAL (ISTELI)

Chargée du suivi des alternances – Mme Selyn ZIAKOVIC selin.ziakovic@aftral.com

Manager Pédagogique – Katia DELESALLE katia.delesalle@aftral.com

(si pertinent) Direction – Dominique DUHAUBOUT dominique.duhaubout@aftral.com

Adresse du siège du CFA AFTRAL CFATL : 30 rue de Paradis – 75010 PARIS

Dans le cas d'un parcours MUM

Rattachement à l'un des deux CFA mentionnés ci-dessous. Merci de vous rapprocher de la direction du master :
xavier.bernier@sorbonne-universite.fr et matthieu.schorung@sorbonne-universite.fr. Nous vous indiquerons
auprès de quel CFA vous serez rattaché.

Lien : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/contact/>

Lien : <https://tlte.paris-sorbonne.fr/les-partenaires-du-master/>

Pour l'inscription administrative auprès de Sorbonne Université

Toutes les informations sont disponibles par ce lien :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscription-pedagogique-en-lettres-langues-sciences-humaines-et-arts>

Et ci-après un guide pour l'inscription ainsi que tous les documents utiles (c'est votre portail essentiel pour l'inscription !) :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscriptions-administratives>

n.b. En étant étudiant sous le régime de l'apprentissage, vous êtes dispensé.e de payer les droits de scolarité (SAUF la CVEC dont le paiement est obligatoire par tout le monde, sauf exceptions).

Service des admissions et des inscriptions administratives – Faculté des Lettres, Sorbonne Université

Formulaire de contact

Il est également possible d'utiliser les numéros ci-dessous :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h45 à 16h45 :

01 40 46 25 49

Durant la campagne d'inscription de juillet à septembre, des lignes supplémentaires sont ouvertes :

01 40 46 25 00

01 40 46 25 01

01 40 46 25 02

Pour tout courrier, utilisez l'adresse postale :

1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

Pour l'inscription pédagogique auprès de Sorbonne Université :

Après l'inscription administrative, vous devez obligatoirement procéder à votre inscription pédagogique (choix des cours et émission du contrat pédagogique).

Toutes les informations sur la procédure sont disponibles par ce lien : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/inscription-pedagogique-en-lettres-langues-sciences-humaines-et-arts>

Toutes les questions relatives à l'inscription pédagogique sont à adresser à M. Laurent FERRY et M. Manuel MONTANANA.

Laurent FERRY (Responsable administratif de l'UFR) laurent.ferry@sorbonne-universite.fr

Manuel MONTANANA (Secrétaire pédagogique du master TLTE) manuel.montanana@sorbonne-universite.fr